

# **NON au projet immobilier sur le terrain des tennis !!**

## **Un faux prétexte : l'insuffisance des installations du tennis**

L'extension du Club sur le site actuel par la construction d'un ou deux courts supplémentaires est possible à moindre coût, mais aucune étude approfondie n'a été menée pour explorer cette option.

Le projet de construction d'un complexe de tennis-squash à 2,5 millions d'Euros sur le site de La Diligence apparaît totalement démesuré en comparaison.

## **Où iront jouer demain les 500 membres du Club de tennis ?**

Alors que le terrain du Baguier est déjà vendu au promoteur et que les forages de sol ont commencé, le Club de Tennis ne sait toujours pas où il sera relocalisé.

L'enquête publique sur le dézonage du site de La Diligence n'est pas terminée et, compte tenu de la sensibilité de l'environnement, rien ne permet d'affirmer que le Club pourra s'y installer.

Les priorités ont été gérées en dépit du bon sens.

## **Une erreur d'urbanisme majeure**

Depuis quelques années, les constructions qui débouchent sur l'étroite avenue Raimu se sont multipliées : Villa Florentine puis Villa Médicis soit près de 80 logements, accentuant les problèmes de circulation et de stationnement.

Si l'on y ajoute la résidence des Roches Bleues qui totalise près de 230 logements, la création d'un programme massif supplémentaire de **5 immeubles** pour **104 logements** va totalement étouffer le quartier et rendre la vie et la circulation infernales.

## **Une trahison des engagements de la commune**

Le terrain où sont localisés les courts de tennis a été vendu pour 1 Franc symbolique il y a près de 30 ans par la SCI des Roches Bleues contre l'engagement de la mairie de les réserver à des équipements publics.

La question de savoir si cet accord reste valable sur le plan juridique est secondaire. Il s'impose sur le plan moral.

## **Une dilapidation du patrimoine communal**

Ce terrain, propriété de la commune, est aussi la propriété de tous les Pradétans qui ont leur mot à dire sur sa destination.

## **Un projet immobilier en infraction vis à vis du PLU**

Le projet du groupe Arcade présente de multiples irrégularités au regard du PLU : insuffisance des places de parking et des aires de jeux, accès par une voie étroite en impasse, totale incohérence avec l'existant urbain, ...

## **Un simulacre de concertation**

Le promoteur a présenté son projet aux riverains alors que l'essentiel est déjà validé. Entre les résidences de standing et les logements sociaux, rien n'est vraiment fait pour les Pradétans qui n'acceptent plus la politique du fait accompli.

## **Un projet bouclé dans la précipitation**

Des élus ont déclaré récemment qu'il était envisagé d'affecter le site à un petit EHPAD. Or brutalement, pour des raisons inconnues, tout s'est précipité fin 2013.

Les Pradetans ont découvert avec stupeur un projet entièrement finalisé de construction de 5 immeubles établi sans réelle concertation préalable.

## **Un marché conclu dans des conditions opaques**

Malgré des demandes répétées, les élus n'ont pas pu consulter le protocole de vente signé par le maire avec le promoteur le 27 décembre dernier.

Cette opacité fait germer la suspicion, et laisse un sentiment amer de trahison.

## **Un projet purement financier**

Les élus en charge de l'urbanisme qui ont travaillé pendant des mois sur les détails du projet, étaient absents sans justification lors du Conseil Municipal du 13 décembre qui a approuvé le choix du promoteur Arcade.

Depuis cette date, leur silence assourdissant laisse le champ libre à un discours financier qui vante les mérites économiques du projet alors qu'il s'agit avant tout d'un choix d'urbanisme.

## **Un projet massivement contesté**

Plusieurs manifestations mobilisent des dizaines de Pradétans et une pétition de plus de 200 signatures est en circulation.

Ce projet a déjà donné lieu à des dizaines de recours de particuliers en Mairie, au Tribunal Administratif et en Préfecture au Service Contrôle de Légalité.

Le CIL des 3B a voté en Assemblée Générale Extraordinaire 4 résolutions fermement opposées au projet et l'Association des Amis du Baguier a déposé un recours

## **Une perte de confiance irréversible**

Derrière un discours apaisant, ce projet confirme une politique de construction systématique, dans la continuité du bétonnage de la rue principale (immeubles Latty et Phoenix), de l'urbanisation massive du quartier de La Grenouille, de la trentaine de nouveaux logements dans l'étroite avenue du Pin de Galle et de tous les projets qui mûrissent dans l'ombre pour éclore au grand jour après les élections.

**Bientôt les Pradétans diront leur choix, et la justice dira le droit.**

Soutenez notre action en adressant un mail à : [defensedubaguier@gmail.com](mailto:defensedubaguier@gmail.com)